

Eléments statistiques

Le dénombrement exact de toutes les cloches du Limousin est un exercice à très long terme. Il est néanmoins possible d'étudier cette donnée par le dénombrement des lieux et bâtiments. Ainsi, si une cloche sur deux a disparu dans les bâtiments civils et si chaque bâtiment religieux porte en moyenne un peu plus d'une cloche (pour les clochers-murs, on observe une moyenne de 1,3 cloche par clocher), on doit pouvoir compter 2000 cloches en Limousin, sur les 2245 lieux/bâtiments identifiés actuellement comme "porteurs" possibles de ces instruments.

Lieux et bâtiments "civils"

L'essentiel du patrimoine campanaire "civil" est amené par les anciennes écoles de la République. Il y en avait, par obligation, au moins 1 par chef-lieu de commune, et, dans le cadre de la loi du 20 mars 1883, dans les villages distants de plus de 3 kilomètres du chef-lieu de commune. Ces écoles en sites isolés sont appellées "Ecoles de hameaux".

	Total	19	23	87
Total	1107	410	336	366
Ecoles des chef-lieux de communes	738	281	257	200
Ecoles de hameaux	304	109	54	141
Autres bâtiments (écoles privées, hospices, à compléter en milieu urbain)	65	20	25	25

Dans les chefs-lieux de communes, le plus grand nombre de bâtiments est constitué des "Mairies-Ecoles", qui devaient toutes être équipées d'une cloche permettant de sonner l'entrée en classe. On trouve également des pendules de Mairie. Les cas de cloches d'entreprises sont rares.

Lieux et bâtiments "religieux"

Il y a davantage d'églises que de chef-lieux de communes, en raison de la fusion de nombreuses petites communes (paroisses de l'ancien régime) depuis la Révolution.

	Total	19	23	87
Total	1138	458	392	288
Eglises paroissiales (Chef-lieux de communes)	738	281	257	200
Eglises de villes ou d'anciennes paroisses, chapelles isolées	400	177	135	88

dont Clochers-murs	193	128	27	38
(le spectacle "visio" s'ajoute à l'audio)				